



FUTURE SAS DE CAEN

LES MOYENS HUMAINS N'Y SONT PAS

Le Syndicat Force Ouvrière justice tire la sonnette d'alarme concernant la future SAS pour laquelle la garde des murs est prévue en fin d'année 2022.

En effet le nombre d'agents alloué pour cette structure s'apparente comme dérisoire au vue des postes à couvrir de jour comme de nuit.

Il manque à minima 3 agents sans quoi le planning prévisionnel ferait tourner les personnels à 200h supplémentaires annuelles ! Et cela sans comptabiliser les absents, les journées de formations et les impondérables inévitables.

Dans le même temps les personnels de la MA Caen ont reçu l'appel à candidature pour la SAS.

**Quelle est la logique dans cette démarche ?
FO justice s'interroge et s'inquiète !**

En effet il ne faut pas oublier que la priorité numéro 1 d'un surveillant est avant tout d'avoir un bon service. Après avoir choisi ses priorités l'agent se positionne sur un poste ou une brigade.

Concernant les personnels administratifs même combat : pas de fiches de postes définitives actées établies ! Comment postuler à l'aveuglette !

Pour notre organisation il est donc inconcevable que l'appel d'offre pour la SAS se fasse avant même que le planning prévisionnel ne soit connu !

FO Justice demande à revoir à la hausse l'organigramme adapté de la SAS et ce de manière à créer un service viable et attractif ! En l'état cette structure ouvrira avec bien peu de titulaires volontaires.

FO Justice demande expressément un report des appels d'offre à fin septembre le temps que le prévisionnel et les fiches de postes soient connus ou du moins qu'un contour clair soit défini.

SLP FO Justice MA Caen
Le : 27 juillet 2022

